



# Maraicher bio en région dinantaise

Actions de soutien  
du Réseau RADiS

Une publication du

**Réseau**  
**RADiS**  
— LA BIO SE PARTAGE —

**Rédaction et photographies** : Sylvie La Spina

**Editeur responsable** : Jean-Pierre Gabriel, *Nature & Progrès Belgique*, Rue de Dave 520, 5100 Jambes.



Le Réseau RADiS est une initiative portée par *Nature & Progrès* et la *Fondation Cyrys FUP*. Le contenu de cette publication engage la seule responsabilité de l'auteur.

**Reproduction** : le contenu de cette brochure peut être cité ou reproduit à condition que la source d'information soit explicitement mentionnée.

# Maraicher bio en région dinantaise

Actions de soutien  
du Réseau RADiS

---





# Introduction

## Soutenir et pérenniser les activités de maraichage bio en région dinantaise

Le Réseau RADiS (Réseau Alimentaire Dinant Solidaire) a pour objectif de soutenir et développer la transition de la région dinantaise vers une alimentation bio et locale, respectueuse des Hommes et de la Terre, en favorisant l'implication de tou.te.s.

Lors d'une analyse des productions agricoles en 2020, il a été observé que le territoire est largement dépendant des importations de fruits et légumes. L'auto-approvisionnement alimentaire dans ces filières est en effet estimé à 4 % sur les 6 communes du Réseau RADiS (Anhée, Yvoir, Onhaye, Dinant, Hastière et Houyet). Huit maraichers étaient actifs, dont seulement deux certifiés en agriculture biologique en 2020. Des actions pour soutenir le développement du maraichage bio sont donc une priorité du Réseau.

Lors de la création du Réseau RADiS, plusieurs propriétaires de terrains se sont manifestés avec l'envie de les confier à des maraichers bio. Grâce à la communication réalisée sur ces possibilités d'installation, de nombreux porteurs de projets ont pris contact avec le Réseau et les propriétaires pour manifester leur intérêt. Cependant, peu de projets voient le jour, en raison notamment de plusieurs freins (*voir l'analyse en page 6*).

C'est avec l'intention de trouver des solutions à ces différents blocages que le Réseau RADiS a lancé une réflexion et de premières actions. Début 2022, grâce à une approche participative avec les (futurs) maraichers, citoyens et structures d'appui locales, nous avons lancé une réflexion collective et compilé des idées d'actions. Certaines sont déjà opérationnelles, d'autres sont en cours de développement.

---

# Identification des besoins des porteurs de projet en maraichage bio

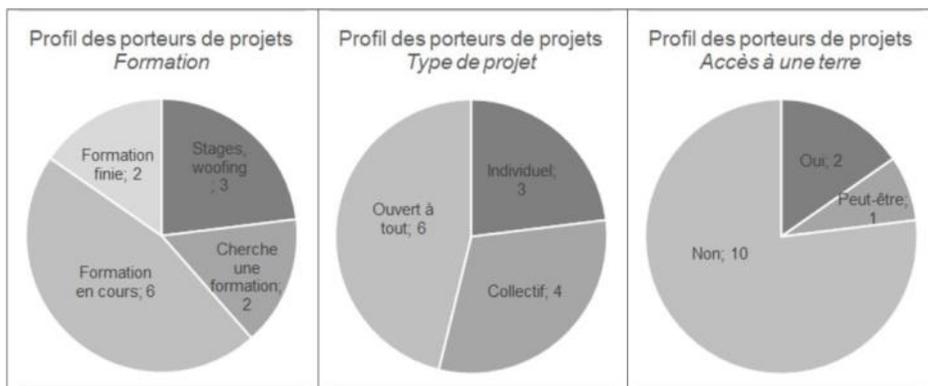
---

Un sondage a été mené au printemps 2021 afin de mieux comprendre les besoins des porteurs de projet en maraichage. 13 personnes y ont répondu.

## Profil des répondants

La majorité des porteurs de projet (6) sont en cours de formation (IFAPME Dinant, CRABE), 2 cherchent une formation, 2 ont fini une formation et 3 ont réalisé des stages et du woofing, et ne comptent pas faire de formation complémentaire (principalement des personnes en réorientation professionnelle souhaitant s'associer avec un maraicher).

3 porteurs de projet souhaitent s'installer seuls, tandis que 4 souhaitent démarrer ou rejoindre un collectif, et 6 sont ouverts à tout. Enfin, la plus grande majorité des répondants (10) n'ont pas de terre pour démarrer leur projet.

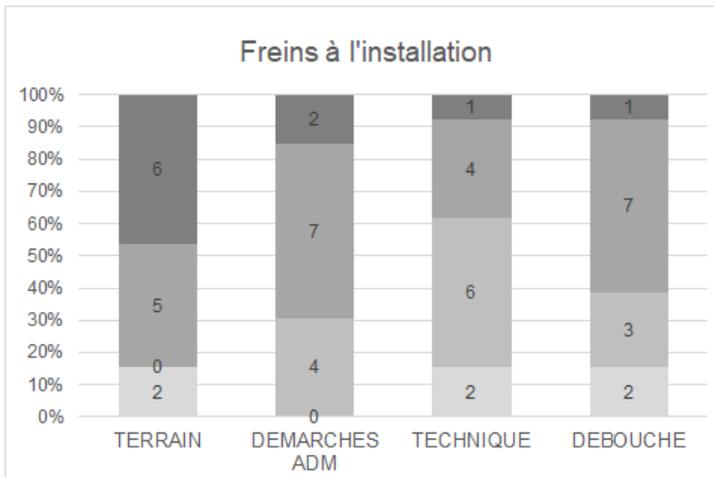


## Principaux freins à l'installation des porteurs de projet

Quatre types de freins ont été identifiés : ceux liés à l'accès à la terre, les démarches administratives, les besoins techniques et les débouchés.

Le paramètre le plus difficile selon les porteurs de projets est l'accès à la terre, suivi par les démarches administratives, les débouchés et enfin la connaissance technique.

*Note : sur le graphique : foncé = + difficile, clair = + facile.*



### Accès à la terre

Les porteurs de projet sont intéressés d'être mis en relation avec des propriétaires de terres (10) et de recevoir de l'information sur les modalités d'accès à la terre (bail à ferme, types de contrats possibles, etc.) (8). Ils souhaitent également recevoir des conseils pour évaluer la qualité d'un site d'installation (8). Une porteuse de projet souhaite également être informée des possibilités d'achats de terres sur le territoire.

### Démarches administratives

Parmi les besoins en informations sur les démarches administratives, on compte : les démarches liées à l'AFSCA (10), aux permis nécessaires (9) et aux aides (9), celles liées au numéro de producteur (8) et à la certification bio (8), et enfin des informations sur l'élaboration d'un plan d'affaires (5), l'accès à une couveuse d'entreprise (5) ou sur la création d'entreprise (4).

### Connaissances techniques

De nombreux porteurs de projet souhaitent recevoir des conseils techniques relatifs à leurs cultures (8) et 4 répondants souhaitent recevoir de l'information sur les formations disponibles.

### Débouché

Afin de mieux penser la transformation et la vente de leurs productions, les répondants souhaitent de l'information sur la valorisation en BtoC (vente directe) (10), en BtoB (ex : collectivités, épiceries...) (9) et sur la transformation des productions (5).

Un porteur de projet a également souligné la nécessité de mieux connaître le territoire et ses acteurs (maraichers bio et non bio, canaux de vente, population, lieux d'achats...). Un porteur de projet est également intéressé par des informations sur les GASAP et les CSA.



*Rencontre de porteurs de projet en maraichage et de propriétaires de terres organisée par le Réseau RADiS en mai 2021*

---

## La définition des actions du Réseau RADiS

---

Sur base des besoins identifiés dans le cadre de ce sondage et d'échanges avec des porteurs de projet, une réflexion collective rassemblant (futurs) maraichers, citoyens et structures d'encadrement a été menée pour identifier tous les leviers par lesquels les projets de maraichage peuvent être soutenus (installation et pérennisation).

Cet inventaire a également été présenté lors d'une table-ronde d'échanges d'expériences entre initiatives de relocalisation alimentaire organisée par le Réseau RADiS au Salon bio Valériane en septembre 2022. Cet événement a été l'occasion d'échanger avec les autres structures et de compléter les idées déjà récoltées.

Les actions sont de différents types :

- Fédérer les maraichers
- Une aide à l'installation
- Formations et accompagnement technico-économique
- Obtenir un soutien financier
- Renforcer la valorisation des légumes bio des producteurs

Certaines aides sont portées par des partenaires extérieurs, d'autres sont mises en place par le Réseau RADiS, et d'autres encore dépendent des producteurs et des citoyens. La plupart des actions sont effectives, d'autres sont prévues sur le moyen ou le long terme en fonction des demandes des porteurs de projet.

Elles sont décrites dans les chapitres suivants.



## Fédérer les maraichers

Il est courant que les producteurs d'un même territoire ne se connaissent pas. C'était bien le cas au lancement du Réseau RADiS avec Alessandro et Florence, maraichers bio, et Jean, qui est passé en conversion bio pour rejoindre la dynamique.

Un réseau alimentaire a le grand avantage de rassembler les acteurs, et de permettre à des maraichers de se rencontrer, de nouer des liens pouvant aller jusqu'à la collaboration, l'entraide, le partage d'avis et d'expériences techniques, etc. Ces rencontres permettent de sortir de l'isolement et de gagner en résilience face aux difficultés du métier.

Les deux premières années de travail du Réseau RADiS ont déjà pu démontrer les bénéfices de ce réseautage.

---

## Favoriser la rencontre et l'interconnaissance des maraichers : visites et réunions

---

En vue de fédérer les (futurs) maraichers bio du territoire, des visites et réunions sont organisées sous l'impulsion de l'animatrice du Réseau RADiS. En visitant les parcelles des uns et des autres, débutants ou plus expérimentés, de nombreux échanges ont lieu. Des réunions plus thématiques peuvent permettre de s'intéresser à des points plus précis, comme la planification des cultures pour l'année suivante, l'organisation d'achats groupés, ou simplement échanger des conseils, par exemple, pour la préparation de la terre au maraichage. Les réunions sont organisées avec modération et préparées le mieux possible pour en optimiser l'efficacité.



*Lors d'un événement « Le Ciné est dans le Pré », Jean a présenté ses parcelles de culture au grand public, comprenant aussi des porteurs de projet en maraichage. Une occasion de terminer sur des notes plus techniques et d'échanger de bons conseils !*

---

## Un groupe What'sApp pour communiquer entre (futurs) maraichers

---

Un groupe What'sApp est déjà actif pour favoriser les échanges entre maraichers du Réseau. Il suffit de demander à le rejoindre. Un avantage est de pouvoir s'échanger tant des photos des travaux et cultures que des humeurs ou des questions pratiques.

---

## Le groupe Facebook « maraichensemble.be »

---

Plus largement, il existe un groupe facebook « [Maraichensemble.be](https://www.facebook.com/maraichensemble.be) » rassemblant de très nombreux maraichers et jardiniers en Wallonie. Ce groupe est très actif et permet les échanges d'infos et de conseils entre les producteurs. Une bonne source d'infos et de conseils !



**marachensemble.be**

🌐 Groupe (Public) · 4,3 K membres

👤 Membre ▼ [+ Inviter](#) ▼



## Des actions favorisant l'installation

Le premier frein mis en avant par les porteurs de projet en maraichage est l'accès à un terrain pour pratiquer leur activité. Certains futurs maraichers cherchent une terre à acheter, mais rencontrent différents soucis : peu de terres sont mises en vente, il est difficile d'être au courant des possibilités (pas de publicité, bouche à oreille), et le prix est décourageant. En effet, l'Observatoire du foncier agricole mis en place par la Région wallonne permet de suivre ces prix, en hausse ces dernières années. Pour l'arrondissement de Dinant, le rapport mentionne 167 ventes notifiées par les notaires en 2019 pour une superficie totale de 502 hectares à un prix moyen de 28.334 euros par hectare. Ce montant d'investissement est généralement difficile à amortir par l'activité en maraichage en raison de la faible rentabilité de ce secteur. En revanche, les possibilités de location sont plus nombreuses et différentes modalités permettent un accès sur le long terme.



*Le prix à payer pour s'offrir un hectare de terrain agricole en vue de pratiquer le maraichage en région dinantaise... Quand on trouve une annonce !*

---

## Accès à la terre : Des Terres pour nos RADiS

---

En janvier 2021, le Réseau RADiS a mis en place l'outil « Des Terres pour nos RADiS » afin de mettre en contact les propriétaires de terres avec les porteurs de projet agricole. Une page du site internet est dédiée à cet outil, et rassemble les petites annonces des uns et des autres. Elles sont également partagées sur la page facebook du Réseau, et la plupart du temps diffusées vers les organismes de formation en maraichage bio à l'attention de leurs apprenants. Enfin, l'animatrice du Réseau RADiS met en lien plus directement les potentiels partenaires lorsque des opportunités de collaboration se présentent.



*Cet outil est disponible.  
N'hésitez pas à vous en servir ou à nous faire  
part de vos suggestions d'amélioration.*

[https://www.reseau-radis.be/  
des-terres-pour-nos-radis/](https://www.reseau-radis.be/des-terres-pour-nos-radis/)



*Premier succès dès sa mise en place : « Des Terres pour nos RADiS » a permis la rencontre de Philippe, nouveau maraicher, et de Tanguy, qui souhaitait mettre des terres à disposition d'un projet à Lisogne (Dinant).*

---

## Evaluer les potentialités d'un site pour le maraichage

---

Vous avez l'opportunité de vous installer sur un terrain. Est-il bien adéquat pour une activité de maraichage ? Lors de la séance d'info maraichage organisée par le Réseau RADiS en juillet 2021, un conseiller technique de Biowallonie a donné de nombreux conseils permettant d'évaluer le potentiel d'un site pour la production légumière. Il est nécessaire de se pencher sur la situation de la parcelle et son microclimat, la qualité du sol, les possibilités d'irrigation, le potentiel de vente autour de la ferme...



**BIOWALLONIE**

Le bio aujourd'hui & demain

*La présentation et les documents utiles  
sont repris sur la page :*

[https://www.reseau-radis.be/  
trouver-une-terre-pour-sinstaller/](https://www.reseau-radis.be/trouver-une-terre-pour-sinstaller/)



*Parmi les outils intéressants pour les futurs maraichers,  
le portail cartographique wallon (WalOnMap) donne accès à une multitude  
de données pédologiques, hydrologiques, administratives, etc.*

---

## Accès à la terre : Quelles modalités ?

---

La location d'une terre agricole n'est pas facile à mettre en place. Le bail à ferme, encadrant la location des terres agricoles, est évité (à raison) par les propriétaires étant donné la rigidité de ce mode de mise à disposition. Cependant, d'autres solutions existent comme le commodat, etc. Terre-en-Vue est une structure de soutien à l'accès à la terre spécialisée dans ce domaine. Ils se proposent notamment de conseiller les propriétaires de terres et les porteurs de projet pour trouver ensemble la solution la plus adaptée à chaque situation. N'hésitez donc pas à prendre contact avec eux.



*Lors des séances d'info sur le maraichage organisées par le Réseau RADiS en 2021, Terre-en-Vue a présenté son travail et de nombreux outils et documents utiles.*

*La vidéo de la conférence, la présentation et les références sont repris sur la page : <https://www.reseau-radis.be/trouver-une-terre-pour-sinstaller/>*



*Philippe et Tanguy ont opté pour un commodat sur une durée assez longue, ce qui est sécurisant pour le maraicher. Photo © Amarantes.blo.*

---

## Les SAACE et le système de couveuse d'entreprise

---

La création d'une activité peut bénéficier du soutien des SAACE (structures d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi). Ces dernières proposent un accompagnement individuel aux demandeurs d'emploi qui souhaitent s'installer comme indépendants, créer leur entreprise ou encore reprendre une activité existante. Dans le cadre d'une séance d'information organisée par le Réseau RADiS en juillet 2021, Créa-Job est venu présenter ses activités.

Sous certaines conditions, les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un système de couveuse d'entreprise. Il permet aux candidats entrepreneurs de vérifier en grandeur réelle la viabilité de leur activité dans ses dimensions humaines et économiques sans prendre de risque social, financier ou familial. La couveuse offre un statut de stagiaire en formation. L'entrepreneur continue à bénéficier des allocations sociales et peut toucher une aide financière. Durant son passage dans la couveuse, l'entrepreneur bénéficie d'un accompagnement, de formations, d'un appui logistique, fiscal et comptable.

*N'hésitez donc pas à faire appel aux SAACE  
pour un accompagnement de la création de votre activité.*



*La vidéo de la conférence et la présentation  
sont disponibles sur cette page :*

<https://www.reseau-radis.be/financer-son-projet-de-maraichage-bio/>



*Présentation des SAACE agréées sur le site de  
la Région wallonne :*

<https://emploi.wallonie.be/home/creation-demploi/saace.html>

---

## Des espaces-test... mobiles ?

---

Dans certaines régions, des espaces-tests sont mis à disposition de candidats en maraichage. Ces parcelles hébergent pour une durée déterminée un producteur débutant pour lui permettre de développer une activité. Un tel lieu n'existe pas (encore) dans le territoire du Réseau RADiS. Cependant, des propriétaires de terres désireux d'accueillir des maraichers sont prêts à se lancer dans l'aventure. Et pourquoi pas avec un espace-test mobile ?

Afin d'éviter que le futur producteur ait, au bout de sa période d' « essai », à quitter le lieu, on pourrait imaginer lui permettre d'y rester et mobiliser d'autres parcelles pour les candidats suivants. Ce système présenterait l'avantage d'éviter au producteur de tout recommencer ailleurs : partir d'un terrain « nu », inconnu (alors que le producteur commençait à « maîtriser » son terrain d'essai) et devoir redévelopper toute sa clientèle dans un autre lieu.

Ce système, compatible avec le système de couveuse, est en réflexion au sein du Réseau RADiS. Nous attendons cependant de recevoir l'intérêt de porteurs de projet pour nous lancer dans une concrétisation. Avis aux amateurs !



---

## Des informations administratives pour bien se lancer

---

Avant de démarrer une activité de maraîchage bio, il est nécessaire de réaliser différentes démarches administratives.

**La création d'une entreprise** est indispensable, et peut être accompagnée par une SAACE (voir page 19).

**La certification bio** nécessite de respecter un règlement et de prendre contact avec un organisme certificateur. Lors d'une séance d'information sur le maraîchage biologique organisée par le Réseau RADiS, Biowallonie a présenté les règles à respecter en bio, ainsi que les modalités de certification (coût, organismes, aides...).



**BIO WALLONIE**  
Le bio aujourd'hui  demain

*La vidéo de la conférence, la présentation et les références utiles sont disponibles sur :*  
<https://www.reseau-radis.be/certification-bio-en-maraichage-regles-couts-aides/>

Les installations utiles au maraîchage peuvent également nécessiter l'obtention de **permis d'urbanisme**. Lors de notre séance d'info d'octobre 2021, un agent du Département du Développement Rural au SPW a présenté la réglementation du CoDt utile aux porteurs de projet en maraîchage.



*La vidéo de la conférence, la présentation et les références utiles sont disponibles sur :*  
<https://www.reseau-radis.be/maraichage-bio-et-permis-durbanisme-pour-quoi-et-comment/>



# Formations et accompagnement technico-économique

Produire des légumes en bio dans le cadre d'une activité professionnelle demande des compétences techniques et économiques afin d'atteindre la rentabilité.

Pour s'armer du meilleur bagage, il est nécessaire de suivre des formations d'apprentissage ou de perfectionnement, et de bénéficier de conseils techniques de la part de structures d'encadrement. L'expérience de nombreux acteurs d'accompagnement des maraichers démontre l'importance d'être bien conseillé point de vue technico-économique pour optimiser son activité et parvenir à une rentabilité suffisante pour la pérennité du maraichage.

En outre, la cohésion du groupe de maraichers permet également des échanges et conseils entre pairs, confortant notamment les porteurs de projet dans leur processus d'installation.

---

## Se former en maraichage

---



Centres de formation  
secteur bio  
production et transformation



Mis à jour en juin 2019



BIOWALLONIE

Le bio aujourd'hui & demain

Le Guide des Centres de Formation dans le secteur bio de Biowallonie reprend les différents types de formations en maraichage et les organismes qui les dispensent. Il existe des formations académiques (septième année secondaire – option maraichage bio, bachelier, bioingénieur), des formations dispensées par des centres d’insertion socioprofessionnelle (CISP) pour les demandeurs d’emploi, et d’autres formations professionnelles pour tous types de publics.

*Un conseiller de Biowallonie a présenté, lors d’une séance d’information organisée par le Réseau RADiS, les différents types de formation en maraichage bio.*

*La vidéo de la conférence et la présentation sont disponibles sur : <https://www.reseau-radis.be/se-former-accompagnement/>*

Sur le territoire du Réseau RADiS, l’IFAPME de Dinant propose une formation de Chef d’entreprise maraicher bio. Lors de la séance d’information d’octobre 2021, le directeur du Centre a présenté la formation.



*La vidéo de la conférence et la présentation sont disponibles sur : <https://www.reseau-radis.be/se-former-accompagnement/>*

---

## Obtenir du conseil technique chez Biowallonie

---

Des conseils techniques peuvent également être demandés auprès de Biowallonie, une asbl active dans l'accompagnement des producteurs bio. Ces conseils sont gratuits. De nombreuses informations sont aussi disponibles sur leur site internet. Lors de la séance d'information d'octobre 2021, un conseiller de Biowallonie a expliqué les différentes formes de soutien : accompagnement technique individuel, rencontres « coins de champs », formations et articles techniques.



**BIOWALLONIE**  
Le bio aujourd'hui  demain

*La vidéo de la conférence et la présentation sont disponibles sur : <https://www.reseau-radis.be/se-former-accompagnement/>*

---

## Un encadrement technico-économique par le CIM

---

En Wallonie, le CIM (Centre Interprofessionnel Maraîcher) propose différents services aux producteurs, dont un encadrement technico-économique. Moyennant le paiement d'une cotisation, les producteurs bénéficient d'une visite mensuelle entre mars et septembre. Un encadrement technico-économique (études de faisabilité, dossiers d'aides,...) est aussi disponible. L'équipe reste à la disposition des producteurs pour répondre aux questions.



*Informations :*

*<https://www.legumeswallons.be/services>*



## Des actions liées à la main d'oeuvre

Le maraichage diversifié sur petites surfaces demande en général énormément de main d'œuvre, car les travaux manuels de préparation de sol, de semis, de plantation, de désherbage, de récolte... sont importants.

Dans sa thèse, Antoinette Dumont a pu estimer la quantité de travail à 2.000 -3.000 heures par an pour le maraichage diversifié sur petite surface (<2,5 ha), ce qui correspond en moyenne sur l'année à 50 heures par semaine.

Ces travaux sont en général assez physiques et consommateurs de temps. Différentes actions permettraient de soulager les maraichers lors de « coups de feu » ou de manière plus régulière.



*Un maraicher passe en moyenne sur l'année 50 heures/semaine dans son maraichage, activité ressourçante mais éprouvante physiquement.*

---

## Des coups de mains ponctuels entre maraichers

---

Les maraichers peuvent s'entraider lors de travaux ponctuels. C'est déjà le cas dans le cadre du Réseau RADiS entre Jean, Philippe et Alessandro. Il faut cependant prendre en compte que lors des périodes de gros travaux, tout le monde est sur le pont.



*Coup de pouce de Jean chez Alessandro pour la plantation des oignons.*

---

## Un futur groupement d'employeurs au sein du Réseau RADiS ?

---

Un objectif pourrait être, à terme, de mutualiser la main d'œuvre entre producteurs (maraichers et autres) grâce à un groupement d'employeurs. Ce dispositif permet d'engager un ou plusieurs travailleurs qui pourront aller, en fonction des besoins, travailler dans l'une ou l'autre entreprise, et ainsi être occupées à mi-temps voire à temps plein.

Cette possibilité sera étudiée à moyen terme en fonction des besoins des producteurs.

---

## Le groupe « Coup de pouce » du Réseau RADiS

---

En 2021, le Réseau RADiS a mis en place le groupe « Coup de pouce » constitué de volontaires prêts à venir aider ponctuellement, par exemple, des maraîchers. Des chantiers peuvent donc être organisés pour donner un coup de mains lors de plantations, de récoltes ou pour des séances ponctuelles de désherbage.

Actuellement, les animatrices du Réseau tiennent à jour la liste des membres et préviennent ces derniers lorsqu'une occasion d'aider se présente. Si, lors des premiers coups de pouce, les bénévoles se sont rendus d'eux-mêmes en ferme, le besoin d'un meilleur encadrement se fait ressentir afin de mieux guider les bénévoles. Ce besoin est aussi relayé par les acteurs organisant des chantiers de glanage.

Un travail est donc encore nécessaire pour perfectionner le fonctionnement du groupe « Coup de pouce », qui est cependant déjà actif et mobilisable.

A l'échelle de la Wallonie, les Brigades d'Actions Paysannes fonctionnent sur le même principe, avec l'ancienneté en plus.

<https://brigadesactions Paysannes.be/>





## Obtenir un soutien financier

Se lancer en maraichage n'est pas facile. Même si par rapport aux autres types de fermes, l'investissement de départ est moins important (moins de terres, moins de bâtiments...), il est tout de même nécessaire dès le démarrage de l'activité d'investir dans les équipements : serres, système d'irrigation, éventuellement quelques machines, semences, plants...

Pour un jeune (ou moins jeune) qui veut se lancer, cet investissement plusieurs mois avant d'avoir les premiers revenus de la vente des légumes est un obstacle.

Plusieurs solutions ont été identifiées pour réduire de manière générale les coûts ou pour faciliter leur paiement.

---

## Aides financières pour les maraichers

---

Lors de notre séance d'info d'octobre 2021, une chargée de mission de Crea-Job a expliqué comment **réaliser un plan d'affaire**, outil indispensable, tant pour planifier ses investissements que pour affiner son projet, notamment ses créneaux de commercialisation, les partenariats commerciaux possibles, etc. Dans la présentation, **les possibilités de financement** auxquelles les porteurs de projet peuvent avoir recours sont mises en avant.



Retrouvez sur ce lien la présentation en PDF ainsi que l'enregistrement vidéo de la séance : <https://www.reseau-radis.be/financer-son-projet-de-maraichage-bio/>

Diverses **aides liées à la Politique agricole commune** sont disponibles en Région wallonne pour soutenir l'installation ou le développement d'une activité de maraichage bio. Lors de notre séance d'information d'octobre 2021, un agent du Service Public de Wallonie nous a donné les informations sur ces aides et les conditions d'accès. N'hésitez pas à contacter les Services extérieurs du SPW Agriculture pour plus d'infos.



Retrouvez sur ce lien la présentation en PDF, l'enregistrement vidéo de la séance et divers documents utiles : <https://www.reseau-radis.be/financer-son-projet-de-maraichage-bio/>

Adresses des services extérieurs :

<https://spw.wallonie.be/organigramme-spw-agriculture-ressources-naturelles-et-environnement>

---

## Des microcrédits bientôt mis en place à la Fondation Cyrys

---

La Fondation Cyrys, fondation d'utilité publique, vise à favoriser et faciliter l'émergence, la maturation et la mise en œuvre de projets allant vers une société plus sobre et solidaire en région dinantaise. Avec l'aide de Crédal, la Fondation est en train de monter un système permettant l'octroi, sous conditions, de microcrédits.



*Informations :*

<https://www.fondationcyrys.be/>

*Le Réseau RADIS n'intervient pas  
dans le financement individuel*

---

## La diffusion de crowdfunding

---

Le Réseau RADiS et tout citoyen volontaire peut soutenir un producteur dans la diffusion d'une demande de crowdfunding. Les appels à financements citoyens participatifs, hébergés sur différentes plateformes (CILO, Miimosa...) ont le vent en poupe, et force est de constater que ça marche : la majorité des projets soumis sont financés par ce moyen, avec généralement des contreparties de la part du producteur. Une clé de succès de ces crowdfunding est la bonne diffusion afin qu'un maximum de citoyens puissent y contribuer.

---

## Fournir un job

---

La rencontre de plusieurs porteurs de projet en maraichage a mis en évidence la crainte de « se lancer dans le vide », comme maraicher indépendant à titre principal, sans assurance de pouvoir dégager un revenu suffisant, au moins les premières années.

Cette inquiétude est tout à fait compréhensible, et pourrait peut-être être surmontée en démarrant l'activité de maraichage à temps partiel, avec un statut d'indépendant complémentaire. Le revenu principal provient alors d'un job à temps partiel. Cette solution permet de lancer son activité de maraichage plus sereinement, et de développer peu à peu ses investissements, ses volumes de production et sa clientèle.

Si chaque porteur de projet en maraichage peut trouver par lui-même ce job à temps partiel, le Réseau RADiS pourrait aussi être, à terme, pourvoyeur de postes, grâce à ses activités liées à la transformation, à la vente ou à la logistique. Une solution envisagée sur le moyen à long terme.



*Le développement de l'approvisionnement des écoles permettra sans doute à terme d'engager des personnes pour la transformation ou la logistique.*

---

## Des achats groupés d'outils

---

A la manière des CUMAs en France (coopérative d'utilisation de matériel agricole), le Réseau RADiS peut encourager l'achat mutualisé de matériel partagé entre les producteurs du Réseau. C'est une solution simple permettant d'éviter les achats individuels pour certains types de matériels. Évidemment, ce système s'applique moins efficacement pour des outils d'usage quotidien.

Cette possibilité est envisagée sur le moyen terme, lorsque suffisamment de producteurs en maraichage bio seront présents sur le territoire et pourront partager leurs besoins.

---

## Des achats groupés de semences et plants

---

Solutions déjà proposée par les maraichers bio du Réseau, l'achat groupé de semences et de plants est avantageux. Ce système permet de bénéficier de réductions de prix, mais aussi, il peut ouvrir les portes de fournisseurs se limitant à de gros clients. Ces achats mutualisés doivent être prévus entre producteurs suffisamment tôt, idéalement en fin d'automne/début d'hiver.

---

## Le partage de matériel et d'infrastructures

---

Certains maraichers sont prêts à partager du matériel ou des infrastructures. Par exemple, une serre chauffée au printemps permettant de faire les semis, si elle n'est pas utilisée à 100 %, peut accueillir les semis de collègues.



## **Renforcer la valorisation des légumes bio des producteurs**

Pour les maraichers, valoriser leur production à un prix juste est un défi. D'abord, il faut développer une clientèle en équilibre avec son niveau de production (quantités), sa gamme (diversité), ses fluctuations (vacances et surplus estivaux...). Ensuite, il faut pouvoir vendre ses légumes à un prix permettant un revenu décent. Plusieurs solutions sont proposées dans le cadre du Réseau RADiS.

---

## Démarches sanitaires dans le cadre de la transformation et de la vente

---

Vous souhaitez vendre ou transformer vos légumes bio ? Selon l'ampleur de votre activité de maraichage et les canaux de valorisation, il est probable que votre activité nécessite un enregistrement, une autorisation ou un agrément à l'AFSCA.

Lors de notre séance d'info de décembre 2021, une chargée de mission de l'asbl Diversiferm a expliqué dans quels cas ces différentes démarches doivent être réalisées. Elle a aussi présenté les infrastructures nécessaires pour la transformation et la vente, ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène de base.

*N'hésitez pas à contacter Diversiferm pour toute information complémentaire.*



*Retrouvez sur ce lien la présentation en PDF, l'enregistrement vidéo de la séance ainsi que de nombreux documents de référence sur le sujet :*  
<https://www.reseau-radis.be/transformer-et-vendre-ses-legumes-bio-aspects-sanitaires/>



*La transformation des légumes, une activité qui ne s'improvise pas.*

---

## Quels débouchés disponibles en bio ?

---

### Des chiffres sur la production et la consommation en bio

Où en est la production bio en Wallonie ? Et pour les fruits et légumes ? Que disent les chiffres de consommation ? Y a-t-il de la place sur le marché ? Lors de notre séance d'info du 15 décembre 2021, une chargée de mission de Biowallonie nous a présenté des chiffres-clé sur la production et la consommation de légumes bio en Wallonie. De quoi se faire une meilleure idée des tendances des dernières années.

### Panorama des débouchés pour les légumes bio (BtoC, BtoB)

Par quel canal valoriser sa production de légumes bio ? De nombreux débouchés existent : vente directe, en BtoC, via un magasin à la ferme, l'autocueillette, un distributeur automatique, des paniers, un traiteur ou restaurant à la ferme, des marchés, des points-relais, des foires et salons, un point de vente collectif, des GACs... ou vente indirecte, en BtoB, via d'autres producteurs, des coopératives de vente en circuits courts, des transformateurs, des grossistes, des magasins spécialisés bio, des collectivités, l'Horeca, les criées ou même la grande distribution.

Retrouvez la présentation de ces différents débouchés par une chargée de mission de Biowallonie, et un témoignage de Julien-Pierre Vandeclee, maraicher de la région liégeoise, qui explique les différents canaux qu'il a testés et donne de nombreux conseils aux futurs maraichers.



**BIOWALLONIE**  
Le bio aujourd'hui  demain

*Les deux présentations et leurs vidéos, ainsi que de nombreux documents utiles sont disponibles sur le lien :*

<https://www.reseau-radis.be/debouches-en-maraichage-bio-vendre-ses-legumes-bio/>

---

## Favoriser les achats-reventes entre maraichers bio du Réseau

---

Une solution est également d'envisager un partenariat entre producteurs pour des achats-reventes. Ce système permet à chacun d'acheter et revendre des légumes des collègues, ce qui est utile dans différentes situations : pour élargir la gamme de légumes proposés sans devoir démultiplier ses cultures, pour garantir une disponibilité de certains légumes toute l'année (combler les trous de production), et pour pouvoir proposer des légumes d'autres types que ceux que l'on vend. Dans ce dernier cas, nous différencions les légumes « de plein champ » cultivés de manière très mécanisée et avec un faible coût de production (pommes de terre, oignons, carottes, poireaux...) des légumes nécessitant une culture plus suivie et précise (tomates, aubergines, petits salades, aromates...). Ces deux modes de production très différents sont complémentaires, et chacun profitera de la présence de l'autre pour se concentrer sur les types de légumes qui lui conviennent le mieux (selon la mécanisation... et selon la plus-value).

Ces achats-revente sont à l'initiative des producteurs du Réseau.



---

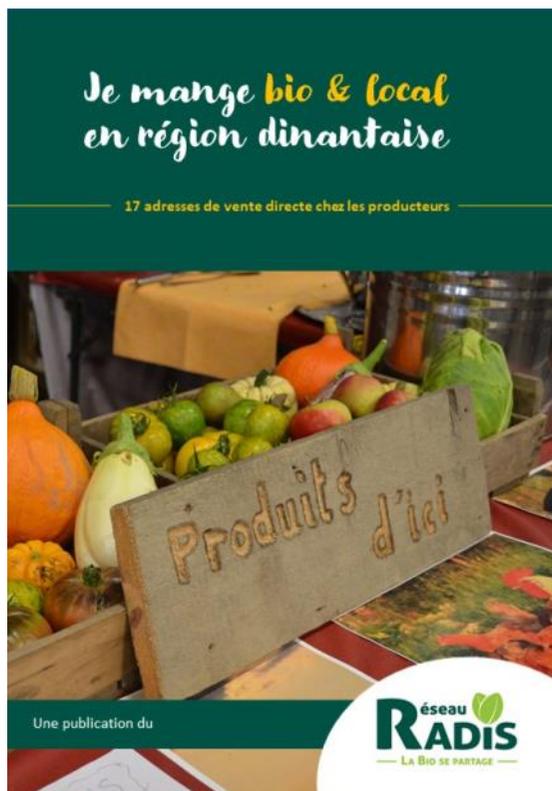
## Faire connaître les maraichers bio

---

Afin de développer sa clientèle, il est nécessaire de communiquer vers les citoyens. Le Réseau RADiS propose déjà une page de son site internet dédiée aux producteurs bio locaux en vente directe sur le territoire. Cet outil est complété par une brochure papier, largement diffusée sur le territoire.

Par ailleurs, un GT « Radicelles » se concentre sur la sensibilisation des citoyens aux produits bio locaux, en faisant connaître les producteurs, via des visites, des fêtes, etc.

Tout producteur bio du territoire qui en ressent le besoin peut communiquer à Sylvie des informations à diffuser, par exemple via des posts facebook.



---

## Transformer les surplus, sauvetages de récoltes

---

Certaines cultures ne sont parfois pas valorisées à leur juste valeur. Certaines périodes d'abondance, notamment en été, provoquent à la fois un manque de main d'œuvre pour la récolte, mais aussi un manque de clients, partis en vacances. Les marchés de terroir tentent de combler ce vide en attirant des touristes souhaitant tester des produits locaux. Par ailleurs, certains légumes « moches », hors-calibre ou difformes, mais toujours de très bonne qualité, sont difficiles à vendre.

Le Réseau RADiS tente, grâce notamment à la transformation des légumes (potages-collation pour les écoles), de remédier à ces risques de gaspillage et de perte de valeur.



*L'approvisionnement hebdomadaire en potage-collation des écoles primaires communales d'Onhaye permet actuellement d'écouler 500 kg/an de légumes des producteurs du Réseau RADiS. Une activité en cours de développement.*

---

## Renforcer les débouchés des maraichers bio

---



Le Réseau RADiS a réalisé en 2022 une étude des débouchés potentiels et mobilisables pour les légumes bio du territoire. Elle a permis d'identifier les canaux de vente en BtoB (épiceries, restaurants, collectivités, GAC's, etc.), de les caractériser, d'inventorier les acteurs. Une brochure reprend ces informations ainsi que des conseils pour le démarchage individuel. Elle se veut être un outil pour les producteurs.

Lien : <https://www.reseau-radis.be/accueil/publications/>

Les débouchés peuvent être individuels, mais aussi collectifs. En effet, le Réseau RADiS permet d'atteindre de nouveaux débouchés qui sont inaccessibles aux producteurs seuls, étant donné les volumes ou la diversité de légumes requises. Un bel exemple est celui des cantines scolaires. Le développement d'une vente du Réseau avec des points de distribution et/ou une épicerie mobile est également en réflexion.



*Intéressé par une installation en  
maraichage bio en région dinantaise ?*

**Prendre contact  
avec le Réseau RADiS**

**<https://www.reseau-radis.be/contact/>**

---

## Notes

---

Observatoire du foncier agricole de la région wallonne, lien vers le rapport 2020 : <https://www.demeterius.be/observatoire-du-foncier-agricole-wallon-rapport-2020/>

Bail à ferme : lire notamment cet article : <https://agriculture-natpro.be/2019/09/02/dossier-acces-a-la-terre-comment-a-evolue-le-bail-a-ferme-en-wallonie/>

Plus d'infos sur les espaces-tests en Wallonie : <http://espace-test.be/espaces-test/>

Antoinette Dumont. 2017. Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique. Lien : [https://www.researchgate.net/publication/322557847\\_Analyse\\_systemique\\_des\\_conditions\\_de\\_travail\\_et\\_d'emploi\\_dans\\_la\\_production\\_de\\_legumes\\_pour\\_le\\_marche\\_du\\_frais\\_en\\_Region\\_wallonne\\_Belgique\\_dans\\_une\\_perspective\\_de\\_transition\\_agroecologique/link/5da8448b92851caa1bab475e/download](https://www.researchgate.net/publication/322557847_Analyse_systemique_des_conditions_de_travail_et_d'emploi_dans_la_production_de_legumes_pour_le_marche_du_frais_en_Region_wallonne_Belgique_dans_une_perspective_de_transition_agroecologique/link/5da8448b92851caa1bab475e/download)



Envie de rejoindre la dynamique du  
Réseau RADIS en région dinantaise ?  
Bienvenue !

[www.reseau-radis.be](http://www.reseau-radis.be)



*Le Réseau RADiS (Réseau Alimentaire Dinant Solidaire) est une initiative portée par Nature & Progrès et la Fondation Cyrus.*

*Il vise à soutenir et développer la transition de la région dinantaise vers une alimentation bio et locale, en favorisant l'implication de tous.*

*Soutenir la production légumière biologique en région dinantaise est une des priorités du Réseau, étant donné son faible niveau sur le territoire. Des actions ont été imaginées et mises en place afin de favoriser les installations de porteurs de projet et de pérenniser les installations.*

*Elles sont résumées dans cette brochure.*

